



Puis je demander a mon patron un justificatif des mes heures supp

Par Garrok

Bonjour je voulais savoir si il m'était possible de demander a mon employeur un justificatif des heures supplémentaires effectués, car d'après lui nous ne faisons jamais d'heures supplémentaires, alors que de mon coté je note sur un carnet les heures de retours au dépôt, et rien qu'un exemple du genre le vendredi mes horaires de travail sont de 7h30 / 15h30 avec une pause repas d'une heure, il nous est habituel de rentrer soit a 17h30 voire des fois vers 20h...
De plus nous n'avons jamais d'heures a récupérer, cela devient pesant a force de travailler sans vraiment être rémunérer !!!

Par janus2

je voulais savoir si il m'était possible de demander a mon employeur un justificatif des heures supplémentaires effectués

Bonjour,
Ce justificatif, vous l'avez déjà, c'est votre feuille de paie qui doit faire apparaitre les heures supplémentaires.

Par Garrok

oui sur ma fiche de paie cela est indiqué mais le problème c'est que je trouve plus d'heure que celle déclaré sur la fiche, je voulais savoir quoi faire en cas de mésentente concernant les heures supplémentaires.

Par Pimentvert

Si vous ne trouvez pas de réponse sur le forum, vous avez l'inspection du travail dans les grandes villes.
Tapez dreets dans le moteur de recherche #Google et vous trouvez la DDETS de votre département. Ils sauront à coup sûr. Ils sont spécialisés en droit du travail.